

Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



Semaine du 10 au 16
avril 2020

Région

Nouvelles prévisions macroéconomiques des organismes multilatéraux

Argentine

Restructuration de la dette : en l'absence d'accord avec les créanciers, les autorités argentines proposent une offre et donnent 20 jours pour la considérer.

Semaine de turbulence sur les marchés

COVID : situation sanitaire et prolongement du confinement

COVID-19 : situation financière et réponse de l'Etat

COVID-19 : aspects sectoriels

Inflation : accélération à +3,3% en g.m. en mars ; +48,4% en g.a.

Chili

COVID-19 : situation sanitaire

Projection de récession de 4,5% en 2020 selon le FMI

Tensions sur la production de cuivre

Le marché automobile fortement touché par la crise

Paraguay

COVID-19 : situation sanitaire et économique

Prévisions du consensus de marché d'avril

Réduction des droits de douane à 0% pour l'importation de biens de capital jusqu'à fin 2020

Uruguay

COVID-19 : situation sanitaire et mesures économiques

Hausse du chômage : 10,5% en février ; cependant le taux d'activité repart à la hausse

Industrie manufacturière : +1% en g.a. en février, grâce au raffinage de pétrole

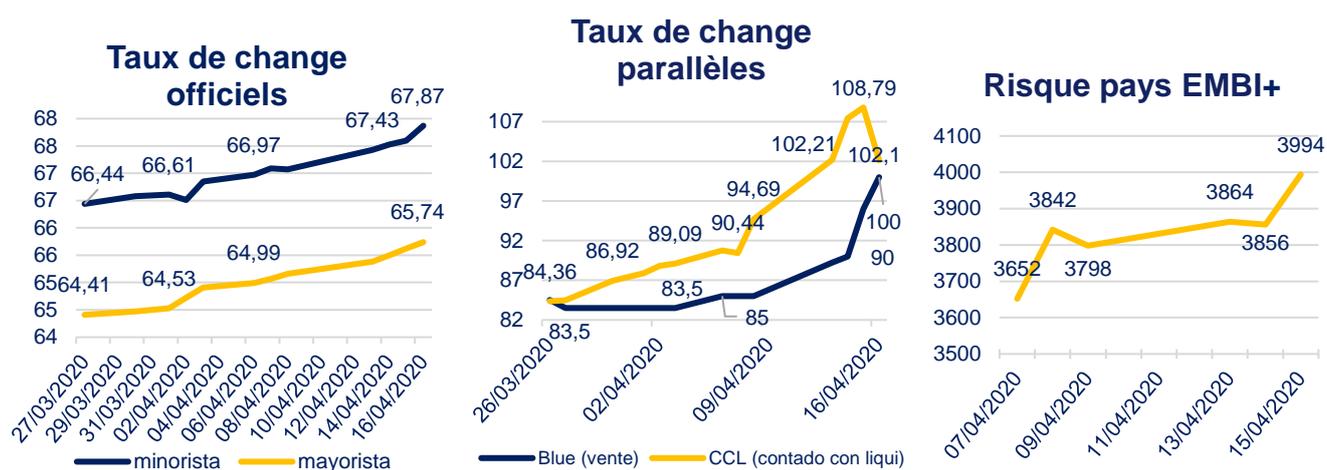
Revenus des ménages : rattrapage du pouvoir d'achat en février

Région

Nouvelles prévisions macroéconomiques des organismes multilatéraux

- Pour la Banque mondiale, d'après son nouveau rapport sur le COVID-19 paru le 12 avril, le PIB argentin chutera de -5,2% en 2020, celui du Chili de -3%, -2,7% pour ce qui est de l'Uruguay, et -1% pour le Paraguay.
- Le FMI, dans son édition d'avril 2020 du World Economic Outlook, prévoit une récession de -5,2% en Amérique latine en 2020, en particulier -5,7% pour l'Argentine, -4,5% pour le Chili, -3% pour l'Uruguay et -1% pour le Paraguay.
- Pour le FMI, la crise du COVID-19 a eu un effet sur les prix des matières premières à hauteur de -4,62% pour le soja, -8,94% pour le blé, -22,99% pour le cuivre et -58,51% pour le pétrole.

Argentine



Restructuration de la dette : en l'absence d'accord avec les créanciers, les autorités argentines proposent une offre et donnent 20 jours pour la considérer.

Le 16 avril, après une réunion entre l'exécutif fédéral et les gouverneurs de provinces, le président Alberto Fernandez a déclaré que le pays était en « défaut virtuel ». Le ministre de l'économie, Martin Guzman, qui a indiqué qu'il n'avait pas été possible de trouver un accord négocié avec les créanciers détenteurs de titres argentins sous loi étrangère, a présenté l'offre finale argentine, qui inclut :

- une période de grâce de trois ans (pas de paiements jusqu'en 2023),
- une réduction de 62% des paiements d'intérêts (-37,9 Mds USD),
- un *haircut* de 5,4% sur le principal (-3,6 Mds USD),
- un taux d'intérêt moyen de 2,33% (commençant à 0,4% en 2023 pour atteindre 4,5% par la suite, mais à un horizon non précisé).

Les autorités ont donné vingt jours aux créanciers pour considérer cette proposition.

L'échéance du 22 avril, 500 MUSD correspondant à un paiement d'intérêts sur des titres 2021, 2024 et 2026 sous législation étrangère, sera décisive. En effet, si les autorités n'honorent pas celles-ci, seule une période de grâce de 30 jours séparera le pays d'une situation de défaut.

Semaine de turbulence sur les marchés

Cette semaine a été marquée par des rumeurs pessimistes sur la restructuration de la dette, la poursuite du financement du déficit public par émission monétaire (faute d'autres sources de recettes pour l'Etat) et un chiffre d'inflation supérieur aux attentes (cf. ci-dessous), lesquels, combinés, ont suscité des turbulences sur les marchés financiers.

- Les taux de change parallèles financiers ont bondi. Le dollar MEP (permettant d'acheter des obligations libellées en pesos et de les revendre en dollars) et le CCL (*contado con liqui*, achat d'actions ou obligations en pesos mais qui sont cotées à l'étranger en dollars) ont enregistré des records historiques : 108,79 ARS/USD pour le CCL le 15 avril, soit un écart de 63,6% avec le cours officiel. La BCRA a annoncé travailler sur des mesures limitant les opérations spéculatives par ces canaux. Le dollar « blue » (taux parallèle pour les particuliers) a également atteint un record, à 100 ARS/USD.
- Le risque pays a connu un nouveau sursaut, cotisant au-dessus des 4000 points le 15 avril, avant de fermer à 3994.

COVID : situation sanitaire et prolongement du confinement

Au soir du 15 avril, 2432 cas ont été confirmés, dont 112 décès.

Le confinement national, en vigueur depuis le 20 mars, a été prolongé jusqu'au 26 avril, assorti d'une extension limitée des activités économiques considérées comme essentielles : l'activité bancaire (avec un système de rendez-vous préalables pour éviter les effets d'agglomération) ; les garages et autres ateliers de réparation de véhicules (uniquement pour l'entretien des véhicules autorisés à circuler) ; la production de pneumatiques, mais dans ce cas-là uniquement pour les véhicules de transport public, ceux des forces de sécurité, les ambulances ou assimilé, etc., la commercialisation et la réparation de pneumatiques ; les visites médicales à domicile pour les personnes handicapées et les personnes souffrant de troubles du spectre autistique. Deux autres activités autorisées uniquement sous la modalité « livraison à domicile » : la vente de pièces automobiles et celle de livres et de produits informatiques. Les gouverneurs pourront localement, après accord de l'Etat, assouplir les restrictions en vigueur.

COVID-19 : situation financière et réponse de l'Etat

- En mars, le déficit primaire de l'Etat s'est élevé à 84 Mds ARS, et le déficit financier à 135,7 Mds ARS, d'après la commission du budget du Congrès de la Nation.
- Le « revenu familial d'urgence » a été étendu aux autoentrepreneurs (*monotributistas*) de catégories C et D, c'est-à-dire percevant un revenu mensuel moyen d'entre 35000 et \$52000 ARS (de 490 à 729 EUR au taux officiel).
- L'Etat transfère 120 Mds de pesos (environ 1,84 Md USD) aux provinces, dont la moitié sous forme de prêts remboursables en 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021, pour le paiement des salaires de la fonction publique territoriale, et notamment pour prévenir l'impression de quasi-monnaies régionales. Les experts notent toutefois que cela ne représente que 20 jours de salaires et que la baisse des recettes fiscales régionales, de 15% en mars, devrait atteindre 60% en avril.
- Sur la période allant du 26 mars au 8 avril, 11% des chèques présentés à l'encaissement ont été rejetés faute de provision, représentant 7,92% du montant total des chèques présentés (respectivement 0,93 et 0,72% en janvier). La comparaison avec les deux grandes crises précédentes de 2002 et 2008, où cet indicateur n'avait pas dépassé 4%, suggère que la situation serait plus grave aujourd'hui.

COVID-19 : aspects sectoriels

- Selon la Confédération argentine des moyennes entreprises, les ventes de ses adhérents ont chuté en moyenne de 48,7% en glissement annuel en mars, avec des baisses échelonnées de 18,1% (aliments et boissons) à 67,2% pour les cadeaux et les articles de bazar.
- Le département recherche de la Bourse de commerce de Rosario (cœur de la production argentine de céréales et d'oléagineux) estime que la production de blé devrait diminuer d'au moins 10% en g.a.
- L'Union industrielle argentine, principale organisation patronale argentine, estime que le taux d'utilisation des capacités industrielles est tombé en mars à 20%, à son niveau le plus faible depuis la mise en place de cet indicateur il y a 50 ans.
- Effondrement de la consommation d'électricité des entreprises : entre les 20 premiers jours de mars (entrée en vigueur du confinement le 19 à minuit) et les 20 suivants, elle a chuté de 32,6% (46% pour la grande distribution et les centres commerciaux, 51,5% pour l'industrie en général, mais 73,9% pour l'automobile, 93,5% pour la construction). La formule d'actualisation des prix de gros de l'électricité, indexée sur l'inflation de gros et de détail, a été suspendue, annonce qui a été faite par le secrétaire d'état à l'énergie Sergio Lanziani le 13 avril.
- Chute du trafic aérien de passagers de 51% en mars en glissement annuel

Inflation : accélération à +3,3% en g.m. en mars ; +48,4% en g.a.

D'après l'INDEC, les prix à la consommation ont de nouveau accéléré en mars, augmentant de 3,3% en g.m., après trois mois de tendance au ralentissement, notamment 2% en février et 2,3% en janvier. Ce chiffre est sensiblement supérieur aux attentes du marché, qui prévoyait en moyenne une inflation de 2,6% en mars selon le relevé de la Banque centrale.

Le mois dernier, les prix de l'éducation ont augmenté de 17,5% en g.m. (effet de l'actualisation des tarifs du fait qu'il s'agisse du mois de la rentrée scolaire en Argentine), et les prix de la communication de 8,3%. Les prix des vêtements et chaussures ont quant à eux augmenté de 4,2%, et les prix des produits alimentaires de 3,9% (4,1% hors boissons), une évolution surprenante dans un contexte de contrôle des prix renforcé.

Au contraire, les tarifs de l'eau, électricité, gaz et carburants n'ont augmenté que de 1,4% en g.m., et ceux des transports de 1,6%. Les tarifs publics régulés tirent donc l'inflation à la baisse.

En glissement annuel, l'inflation s'élève à 48,4% en mars, dont 60,4% pour les communications et seulement 26,9% pour les tarifs de l'eau, de l'électricité et des carburants.

Chili

COVID-19 : situation sanitaire

Au 16/04, le Chili comptait 8807 cas de contamination confirmés (évolution quotidienne entre 350 et 550 cas supplémentaires). 3299 personnes sont considérées comme guéries et 105 personnes sont décédées du coronavirus (soit un taux de létalité, décès / cas déclarés, de 1,1%, le plus bas d'Amérique du sud). 384 patients se trouvent en unités de soins intensifs. Le Chili reste, toutefois, le 2^{ème} pays d'Amérique latine en nombre absolu de cas, derrière le Brésil. 4520 tests PCR par million d'habitants sont réalisés, avec un total de plus de 70 000 tests menés. Le gouvernement poursuit sa politique de confinement qu'il définit comme « stratégique » et « dynamique » : 16 communes sont actuellement en quarantaine, 6 sont entourées par un cordon sanitaire et plus de 90 douanes sanitaires sont en place dans tout le pays. Il a également annoncé qu'un carnet spécifique serait distribué aux cas guéris du Covid-19, considérés comme non-contagieux (les libérant de toute quarantaine ou restriction). Il a prolongé, jusqu'au 22 avril, la

fermeture à l'entrée des frontières terrestres, maritimes, et aériennes pour le transport de personnes (sauf pour les Chiliens et résidents étrangers permanents qui doivent se soumettre à un confinement de 14 jours).

Le ministre de la Santé, Jaime Mañalich, a décrété le port du masque obligatoire, à partir du 17 avril, dans les espaces publics. Cette mesure s'appliquera pour les espaces accueillant plus de 10 personnes, aux ascenseurs, ainsi qu'à un certain nombre de lieux aujourd'hui fermés (cinéma, restaurants, etc.) lorsqu'ils rouvriront.

Projection de récession de 4,5% en 2020 selon le FMI

Le FMI et la Banque Mondiale ont défini leurs projections de récession économique du Chili sur l'année 2020 de respectivement 4,5% et 3% (contre -5,2% et -4,6% pour la région Amérique latine). Rappelons les projections de la Banque centrale (-2,5%) et du patronat chilien (-4%). Pour 2021, les deux institutions prévoient une relance économique du pays autour de 5% (pour +3,4% dans la zone latino-américaine), contre +3,5% pour la Banque centrale chilienne. Au niveau sectoriel, une étude du patronat chilien prévoit sur 2020 des récessions de -5/6% dans le secteur minier, 10,5% dans le BTP, -4% dans le commerce, -2% dans l'agriculture et entre 0 et -1% dans le secteur bancaire.

Tensions sur la production de cuivre

Selon une étude du cabinet Plusmining, la crise du Covid-19 affecterait fortement la production de cuivre chilienne (1^{er} acteur mondial avec 30% de la production) qui pourrait diminuer de 6% en 2020 (soit une baisse d'environ 350 000 tonnes, sur une production de 5,8 MT en 2019). Les exportations de cuivre (près de 50% des exportations chiliennes, dont la moitié vers la Chine) ont chuté de 8% en mars du fait de l'évolution du cours à la baisse (-16% en moyenne attendu sur 2020) et de la réduction des achats chinois (1^{er} client, 56% des ventes chiliennes). Plusieurs entreprises ont annoncé la suspension de projets d'investissements, notamment la compagnie publique Codelco (30% de la production) sur 3 projets (extension Chuquicamata, projets Rajo Inca et Traspaso Andina), ainsi que Teck (Quebrada Blanca Fase II) et Antofagasta Minerals (Los Pelambres). Ces entreprises ont également annoncé la suspension temporaire de leurs contrats de sous-traitance (plus de 15 000 personnes chez Codelco).

Le marché automobile fortement touché par la crise

Les ventes automobiles ont chuté de 36% en mars 2020, entraînant d'importants licenciements dans le secteur (30% des effectifs des concessionnaires selon la chambre nationale des acteurs automobiles). Une baisse de plus de 20% est attendue sur l'exercice 2020. Le marché automobile chilien (3^{ème} régional après Brésil et Mexique, avec 373 000 unités vendues en 2019) dépend exclusivement des importations (pas de production locale de véhicules). Il est affecté par la dépréciation du peso chilien (-20% depuis octobre 2019) et la contraction de la demande locale (impact des crises sociale et Covid-19). Après 3 années de croissance record, les ventes automobiles ont diminué de 11% en nombre en 2019. Les marques françaises ont représenté 9,6% des ventes en 2019, Peugeot étant la première marque européenne au Chili (4,8%, leader du segment des véhicules utilitaires avec 20% de part de marché). Les marques chinoises (Changan, JAC, Freat Wall, MG, Chery) représentent 16% du marché (en hausse de 6%).

Paraguay

COVID-19 : situation sanitaire et économique

174 cas ont été confirmés au 16 avril, dont 8 décès. Le confinement est pour le moment officiellement annoncé jusqu'au 19 avril.

Le directeur de la « Vigilancia de la santé » a affirmé que le confinement a permis au pays d'éviter le pire scénario et estime le nombre de contagions moyen par malade à 1,5 au 16 avril.

Le ministre de l'éducation a annoncé que les cours présentiels ne seraient pas rétablis avant la fin de l'année en l'absence de vaccin contre le COVID-19 d'ici-là.

Le déficit primaire a représenté 296 MUSD au T1, soit environ 0,8% du PIB, du fait de la réduction des recettes de 2,7% et d'une hausse des dépenses de 8,2%.

Prévisions du consensus de marché d'avril

- PIB : +1,5% en 2020 et +3,5% en 2021
- Inflation : 3,5% en 2020 et 4% en 2021
- Taux de change : 6475 PYG/USD fin avril, 6440 fin mai, 6545 fin 2020 et 6600 fin 2021
- Taux directeur : maintien à 2,25% jusqu'à fin 2020, puis 2,75% d'ici fin 2021

Réduction des droits de douane à 0% pour l'importation de biens de capital jusqu'à fin 2020

Le 15 avril, le ministère des finances a annoncé la suspension des droits à l'import pour 222 produits classés comme biens d'équipement dans la nomenclature du Mercosur. Cette mesure est annoncée jusqu'à fin décembre, et présentée comme une politique de soutien à l'économie face à la crise du COVID-19.

Uruguay

COVID-19 : situation sanitaire et mesures économiques

Au 16 avril, le pays comptait 539 cas dont 9 décès.

La ministre de l'économie, Azucena Arbeleche, a qualifié le choc économique d'aigu, mais a ensuite affirmé que les autorités s'attendent à une reprise rapide.

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Carlos Uriarte, a annoncé le 15 avril étendre la « zone d'urgence sanitaire », ie des terres agricoles déclarées prioritaires par la loi d'urgence économique COVID-19 (élevage, lait, fruits et légumes notamment). Les facteurs climatiques (sécheresse) ajoutant aux difficultés du secteur, le « fonds coronavirus » (7 MUSD dédiés spécifiquement à l'agriculture) pourra également être utilisé pour soutenir les exploitations face aux aléas météorologiques, jusqu'à 20 000 USD chacune. La « zone d'urgence sanitaire » représentera jusqu'à 4 millions d'hectares au total.

Hausse du chômage : 10,5% en février ; cependant le taux d'activité repart à la hausse

D'après l'INE, le taux d'activité a représenté 63% en février (+0,6% en g.a. et +0,2% en g.m.).

Le taux de chômage en revanche a augmenté : à 10,5% en février, c'est 2,1 p.p. de plus qu'en février 2019 et 2 p.p. supplémentaires par rapport à janvier 2020.

En février, le taux de chômage a représenté 8,8% pour les hommes contre 12,4% pour les femmes. Il s'est élevé à 10,6% à Montevideo et 10,4% dans le reste du pays.

Industrie manufacturière : +1% en g.a. en février, grâce au raffinage de pétrole

L'indice de la production en volume de l'industrie manufacturière a enregistré une hausse de +1% en g.a. en février. Toutefois, l'indice d'heures travaillées a quant à lui chuté de -6,7% en g.a..

Cette différence s'explique par la concentration de la reprise dans le secteur intensif en capital du raffinage du pétrole : l'industrie sauf raffinerie s'est contractée de -1,3% en g.a. en février, tandis que la raffinerie a rebondi : +13% en g.a..

Revenus des ménages : rattrapage du pouvoir d'achat en février

Le revenu moyen par foyer a augmenté de 11,14% en termes nominaux en février, à 69289 UYU (1 467,61 EUR).

Le revenu par personne représente quant à lui 24644 UYU (522 EUR) soit +11,4% en g.a..

L'inflation avait atteint 8,32% en g.a. en février, ce qui dénote un rattrapage des salaires en terme réels (pouvoir d'achat) après plusieurs mois de baisse.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Buenos Aires (adresser les demandes à buenosaires@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Laurent Charpin
Service économique régional de Buenos Aires
Ambassade de France en Argentine

Adresse : Av. del Libertador 498 - Piso 17 C1001 ABR
Buenos Aires

Rédigé par : Maria Roubtsova, Marc Legouy

Revu par : Bruno Ménat, Laurent Charpin

Version du 16 avril 2020